

**SPÉCIAL
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
09 juin 2026



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

N° 213 - Juillet 2026



SOMMAIRE

- 2 | Edito - Présentation Antoine GERBAUX
- 3 | Voyage d'étude au Sénégal,
- 4 - 5 | AG : « 2026, année internationale des agricultrices » pour l'ONU
- 6 | Au Sénégal, Juliette FAYE, une femme engagée
- 7 | Voyage au Bénin
- 8 | Hommage à Gérard HAGNIEL

Complexe Agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tel : 06.26.78.92.8 - E-mail : accir@orange.fr
www.accir.org



Patrick LEROY, président

Comme pour s'adapter au thème de la table ronde de notre assemblée générale, l'ONU a déclaré 2026 année internationale des agricultrices.

Nous avons l'objectif d'établir une comparaison entre la vie, le statut, la formation, la représentation d'une agricultrice du Sud et du Nord. Face à la difficulté d'obtenir le visa pour Juliette Ndéo Faye, sénégalaise, nous avons innové pour la forme du débat : une visio en replay de Juliette pour répondre au direct de Marie Grasser, ardennaise de Tagnon. Merci aux intervenantes et aux organisatrices (Anne-Marie, Marilyne, Myriam) d'avoir assuré un débat de haute tenue. Vous en trouverez la teneur dans les pages suivantes.

Nous avons aussi exposé notre compte de résultat. Si le déficit enregistré est la marque d'un soutien au Sud en augmentation, la raison d'être de l'ACCIR, avec des charges maîtrisées, c'est aussi le constat de l'érosion des ressources du 1/1000^{ème}. Nous cherchons quelles voies adopter pour contrer ce phénomène.

Cette AG aura été la dernière en tant qu'administratrice pour Anne Marie Warzée. Un grand merci à elle pour les 29 ans passés au service de l'ACCIR. Et comme « chaque vague sait qu'elle est la mer », nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au conseil d'administration : Claude Mauprivez et Antoine Gerbaux.

Avec toujours le même objectif final : assurer la continuité de la solidarité de métier chère à l'ACCIR.

Antoine Gerbaux



J'ai 4 enfants et une petite fille et habite à Châlons- en- Champagne. Je suis Pharmacien et après avoir exploité plusieurs officines, je suis Pharmacien Responsable intérimaire pour un grossiste de médicaments. J'ai effectué des missions humanitaires en Inde, à Madagascar et prochainement au Laos. J'ai également des fonctions d'élu au Crédit Agricole du Nord Est qui m'ont permis de connaître des membres de l'ACCIR.

J'ai participé au voyage d'étude au Sénégal, organisé avec maestria par Anne-Marie WARZEE, pendant lequel j'ai pu constater l'intérêt des projets financés par l'ACCIR au plus près des habitants avec des formations et des financements adaptés, leur permettant d'acquérir plus d'indépendance alimentaire et des activités génératrices de revenus. Leur accueil chaleureux témoignait de la réussite des actions avec un volet formation primordial.

Ayant plus de temps aujourd'hui, je souhaite m'engager davantage à l'ACCIR et mettre mes expériences au service de l'aide aux pays accompagnés. Je remercie Patrick et les membres du conseil d'administration de leur confiance, ainsi que tous ceux qui participent aux commissions. Je salue également tous les donateurs et adhérents sans qui rien ne serait possible.

**VOYAGE D'ÉTUDE
AU BENIN ET TOGO 2^{ÈME} QUINZAINE DE JANVIER 2027**

Circuit au Togo et au Bénin sur la 2^{ème} quinzaine de janvier 2027 !
Informations avant éventuelle inscription au 06 26 78 92 81



SÉNÉGAL Antoine GERBAUX, membre du CA de l'ACCIR

Voyage d'étude au SÉNÉGAL du 27/01 au 11/02/2026

Grâce à Anne Marie Warzee et sa parfaite connaissance des actions de l'ACCIR, nous avons pu découvrir l'avancement des projets et la bonne utilisation des fonds alloués.

Nous avons visité des jardins maraîchers familiaux à POTOU, TIVAOUANE et FANDENE accompagnés par l'ACCIR notamment pour l'achat de pompes d'irrigation solaires.

Une visite de SAINT LOUIS au passé colonial lié à l'aéropostale nous a beaucoup intéressés. Après une messe très animée et très colorée à THIES, nous sommes arrivés à CAP SKIRRING en Basse Casamance à la végétation beaucoup plus luxuriante.

Richard Malou, technicien reconnu qui sélectionne et accompagne les projets porcins financés par l'ACCIR nous a rejoints pour les visites à OUKHOUT (4 porcheries construites, 2 fonctionnent correctement, 2 sont en manque de financement complémentaire et une en échec) et ADEANE (porcheries construites mais en attente par manque d'argent pour acheter les aliments).

Nous constatons le manque d'accès aux crédits bancaires aux coûts prohibitifs quelquefois compensé par des aides familiales et allons réexaminer les aides complémentaires à apporter à notre retour. Nous avons également pu rencontrer le roi d'OUSSOUYE dans son bois sacré et assisté à la préparation avec dégustation de thiéboudiène par les femmes de la famille des futurs mariés.

« Ce séjour a aussi été agrémenté d'une fête de la nature avec lutte sénégalaise à MLOMP, d'une magnifique balade en pirogue à l'île des oiseaux au milieu de la mangrove et de rencontres avec des personnalités politiques locales sans parler de la dégustation des bons plats traditionnels arrosés de Gazelle (bière locale) ! »



Femmes préparant un repas de mariage à Thionck Essyl.

Puis nous avons visité les jardins collectifs cofinancés avec le GESCOD à OUKHOUT, ADEANE et THIONCK ESSYL en collaboration avec l'EIZ (Entente Interdépartementale de ZIGUINCHOR) afin de renforcer la sécurité alimentaire et les revenus de groupements féminins autonomisés. Daouda Diouf du GESCOD nous a accompagnés également pour la visite de l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agricole)

Ce séjour a aussi été agrémenté d'une fête de la nature avec lutte sénégalaise à MLOMP, d'une magnifique balade en pirogue à l'île des oiseaux au milieu de la mangrove et de rencontres avec des personnalités politiques locales sans parler de la dégustation des bons plats traditionnels arrosés de Gazelle (bière locale) ! Toutes et tous ont été conquis par ce pays et ce peuple si attachants où nos actions de formation et de financement sont une réelle aide au développement en milieu rural.



Visite ISRA à Ziguinchor.



Visite d'une miellerie financée par le GESCOD et GE à Ziguinchor.

« 2026, année internationale des agricultrices » pour l'ONU

La table ronde s'est déroulée selon un format original, associant une intervention vidéo préenregistrée de Juliette Faye à un témoignage-débat avec Marie Grasser.



Table ronde.

Les questions avaient été préparées en amont afin de permettre à Juliette d'enregistrer une vidéo de qualité.

Pour introduire le sujet, quelques données de cadrage ont été présentées. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), en 2019, 36 % des femmes dans le monde travaillaient dans les systèmes agroalimentaires, qu'il s'agisse de production ou de transformation. En Afrique subsaharienne, cette proportion atteignait 66 %. La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime par ailleurs que les femmes assurent entre 60 et 80 % de la production alimentaire. Au Congo, par exemple, elles contribuent à hauteur de 80 % à l'alimentation de la population. Malgré ce rôle essentiel, elles ont, dans 40 % des pays africains, deux fois moins de chances que les hommes d'accéder au foncier.

En France, selon la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les femmes représentaient 28,9 % des salariés agricoles en 2020. En 2022, elles constituaient 26,3 % des chefs d'exploitation ou coexploitantes et 34 % des nouvelles installations. Elles sont particulièrement présentes dans les filières d'élevage équin, d'élevage de gros animaux (ovins, caprins) et de petits animaux.

Au Rwanda, suite à une réforme agraire

80% DES FEMMES possèdent ou sont co-proPRIÉTAIRES des terres agricoles

Selon l'ONU, en 2019

36% DES FEMMES dans le monde travaillaient dans les systèmes agroalimentaires

L'exemple de Juliette, installée au Sénégal, illustre bien ces constats. Elle exploite une très petite surface sur laquelle elle pratique l'élevage porcin et ovin ainsi que le maraîchage (oignons, gombos, etc.). Cette activité ne lui permettant pas de couvrir les besoins de sa famille, elle est contrainte d'exercer une seconde activité professionnelle.

Marie, quant à elle, est céréalière et valorise également la production de son verger.

Les produits maraîchers de Juliette sont principalement commercialisés sur les marchés de proximité, tandis que ses animaux sont vendus jusqu'à Thiès, située à environ sept kilomètres de son exploitation. Pour Marie, les récoltes céréalières sont écoulées par l'intermédiaire d'une coopérative. Concernant le verger, 70 % de la production est commercialisée dans le cadre d'un contrat avec l'enseigne Grand Frais. Le reste est valorisé par la cueillette à la ferme ou transformé en boissons à base de pommes (jus, ratafia, pomineau).

Juliette a également évoqué les difficultés rencontrées lors de son installation. L'accès au financement a constitué un obstacle majeur pour développer ses ateliers de production. Elle a dû recourir à une tontine et autofinancer

progressivement ses investissements au fil des années. L'accès au foncier s'est également révélé complexe : les terres proviennent de sa famille, mais elle poursuit encore les démarches administratives nécessaires à la reconnaissance officielle de ses droits d'exploitation.

Marie n'a pas connu les mêmes difficultés. Les terres exploitées sont également issues du patrimoine familial, dont elle deviendra en partie propriétaire. Quant aux investissements, les organismes financiers ont accompagné le projet sans distinction liée au genre. Juliette a par ailleurs souligné qu'au Sénégal, et plus largement dans de nombreux pays africains, les femmes assurent l'essentiel des travaux manuels dans les champs tout en ayant un accès limité à la mécanisation et aux innovations agricoles. Cet engagement l'a conduite à rejoindre plusieurs associations œuvrant pour la défense des droits des femmes et des agricultrices.



Juliette.

Il convient toutefois de souligner que certains pays africains ont engagé des politiques permettant de réduire ces inégalités. Au Rwanda, une réforme agraire ambitieuse menée par les pouvoirs publics a permis à près de 80 % des femmes de posséder ou d'être co-proPRIÉTAIRE des terres agricoles (source : FAO). Au Kenya, un

programme de microcrédit agricole destiné aux femmes a contribué à accroître leur productivité de 20 à 30 % (source : FAO).

Enfin, Juliette et Marie ont partagé un constat commun : les équipements agricoles, qu'il s'agisse des machines ou des outils, demeurent souvent mal adaptés à la morphologie féminine, ce qui constitue encore aujourd'hui un frein à l'exercice de leur métier dans de bonnes conditions. Marie a également évoqué les difficultés liées à la grossesse pour les femmes chefs d'exploitation malgré les systèmes d'aide ou de soutien mis en place.

Marie GRASSER, un retour à la ferme



Marie Grasser a rejoint l'exploitation familiale en décembre 2022 en tant que co-exploitante aux côtés de son frère Antoine, à la suite du départ en retraite de leur père, à Tagnon dans les Ardennes.

Pourtant, son avenir ne semblait pas nécessairement la conduire vers l'exploitation familiale. Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieure agronome à Beauvais, elle débute sa carrière au sein d'une cave coopérative viticole du Vaucluse. Pendant une dizaine d'années, elle y développe ses compétences de cadre, occupant successivement des fonctions dans les domaines de la qualité, de la sécurité industrielle, puis en tant que responsable Qualité, Sécurité et RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Lors de la réflexion autour de la reprise de l'exploitation, il est rapidement apparu que celle-ci ne pourrait pas faire vivre deux familles sans diversification. Forts de leurs parcours professionnels respectifs, Marie et son frère ont alors choisi de se tourner vers l'arboriculture. Après plusieurs phases de concertation et d'analyse, sept hectares de pommiers ont ainsi été plantés en 2023.

Depuis son retour sur l'exploitation, Marie est en charge du suivi des grandes cultures, tout en participant à l'ensemble des activités de la ferme. Aujourd'hui, elle concilie son rôle de co-exploitante avec sa vie de jeune maman de deux petites jumelles de dix mois.

Un grand Merci à elle pour son témoignage.

Juliette Faye, une femme engagée

Entre 2003 et 2009, l'ACCIR a financé la formation en alternance d'animateurs endogènes pour les MF. Pendant 3 ans, les jeunes animateurs étaient 15 jours en formation, 2 mois en situation dans la MF qui les avait recrutés. Deux promotions de 24 animateurs ont été formés, ils se sont baptisés ACCIR 1 et ACCIR 2. Juliette est une ACCIR 2, recrutée en 2006, elle a secondé l'animatrice, puis l'a remplacée après son départ en retraite.



Juliette est née en 1977, elle a 3 enfants et vit à Fandène, à 7 km de Thiès. Travailleuse infatigable, elle n'a cessé de se former et de mettre les compétences acquises au service des adhérents et en particulier

des femmes. La rémunération des moniteurs et monitrices des MF* après le désengagement de l'Etat, était et reste très faible : Juliette a complété ses revenus en menant en parallèle ses propres activités pour assurer le bien-être de sa famille.

Juliette n'est plus responsable de la MF* de Fandène mais elle continue de dispenser des formations, à la demande du directeur de l'UNMFRS*, auprès des MF qui la sollicitent ; elle reste bénévole auprès des plus démunis, je ne citerai que son action envers des jeunes femmes en situation de vulnérabilité (association JiggenArt à Thiès).

Nous regrettons que cette femme remarquable n'ait pas eu son visa pour participer à notre AG ; sa présence parmi nous aurait été riche d'enseignements et comme elle a l'habitude de le faire, elle aurait tiré grand profit de sa visite.

*SMF : Maison Familiale
*UNMFRS : Union Nationale des Maisons Familiales Rurales du Sénégal

Les membres du Conseil d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale :

- Mildred BRAIDY
- Hugo COLLARD
- Daniel COUEFFE
- Jean-François GASCON
- Antoine GERBAUX
- Monique JANSON
- Sophie LAFOLLIE
- Patrick LEROY, président
- François LOURDIN, trésorier
- Marilyne MATHIEU LANCLOT, secrétaire général
- Claude MAUPRIVEZ
- Jean TOGUYENI
- Anne WARNIER
- Nicolas WARNIER



Voyage au Bénin du 15 au 27 janvier 2026

Ce séjour, organisé par l'ACCIR, a permis à notre groupe de six personnes de découvrir une grande partie du Bénin.

Un pays de contrastes

Le Sud côtier représente le poumon économique et moderne du pays. Le climat y est chaud et humide. En montant vers le Nord, la terre devient rouge, l'air plus sec et la chaleur écrasante. C'est à partir de là que nous avons découvert le Bénin authentique, caractérisé par ses habitations simples construites avec des matériaux locaux. La population vit chichement, tirant ses revenus de petits métiers, de la culture des champs et d'un peu de maraîchage.

Dans ces villages nous avons apprécié l'accueil béninois. Les sourires sont spontanés, les échanges faciles avec le sentiment d'être toujours les bienvenus. On ressent une vraie générosité humaine malgré le peu de moyens. Les enfants ont souvent été notre premier comité d'accueil, mais derrière ces sourires, la réalité est difficile.

Certains parcourent des kilomètres, pour se rendre à l'école. La scolarité, et plus particulièrement celle des filles peut s'arrêter prématurément en raison de la précarité des parents.

Le rôle central des femmes

De ces nombreux villages du nord du Bénin que nous avons traversés, nous garderons en mémoire la silhouette des femmes qui marque le paysage. On les voit partout, transportant l'eau, le bois ou les récoltes sur leur tête, et pour certaines, un enfant dans le dos emmitoufflé dans le pagne. Pour gagner un peu d'argent, elles tiennent souvent de petits commerces



École Bénin.

où l'on trouve un peu de tout, ou tentent de vendre des fruits et légumes au bord des routes et sur les marchés. La charge financière et l'éducation des enfants reposant en grande partie sur leurs épaules, les revenus paient la scolarité de leurs enfants.

Culture, saveur et spiritualité

Nous avons découvert la cuisine béninoise dans les « maquis », petits restaurants fréquentés par toutes les classes de la société, où les femmes règnent sur les fourneaux et les marmites. On peut y déguster l'igname pilé, l'aloko, le riz, le poulet bicyclette, le fromage peul, des poissons braisés, le tout rehaussé de sauces variées, plus ou moins épicées. La Béninoise, bière nationale, accompagne nos repas.

Plusieurs religions cohabitent au Bénin, le Christianisme, l'Islam et le Vaudou. Nous avons eu l'occasion de visiter de nombreux sites où le rite de l'offrande Vaudou est toujours pratiqué. Le monde du sacré est omniprésent.

L'action de l'ACCIR

En amont de notre voyage, nous avons visité des lieux où l'ACCIR est déjà intervenue, et d'autres pour la finalisation ou l'étude de nouvelles demandes de financement pour des projets à venir. Ces rencontres sur le terrain sont essentielles pour échanger avec les responsables des projets et se rendre compte de leurs besoins.

« Nous garderons de ce voyage au Bénin un ressenti à la fois authentique, chaleureux et le sentiment d'avoir vécu une expérience rare. »

HOMMAGE

Gérard HAGNIEL

De Vianney DANET, membre du CA de l'ACCIR

Lors du bulletin précédent nous avons fait mémoire de Philippe Vachez, et Dominique Neuville.

Nous n'avions pas oublié pour autant Gérard Hagniel qui est décédé à la même période.

Gérard a été un fidèle soutien de l'Accir. Après la participation à un voyage découverte au Burkina en 1992, Gérard et son épouse ont accueilli deux Burkinabés en lien avec l'Accir. Il avait ensuite créé une association de soutien aux Burkinabés, « Burkina Entraide », et participait aux réflexions et actions de développement de l'Accir dans ce pays, n'oubliant jamais de venir à nos Assemblées générales.

Nous adressons à son épouse Marie Aimée, notre chaleureuse sympathie, et la remercions également de sa présence et de son appui à l'Accir, notamment au sein de l'équipe de l'envoi du bulletin.

Save the Date

Nous sommes heureux d'annoncer la venue en Champagne de

Henri GIRARD

président de

TERRE-VERTE

au Burkina-Faso

DU 6 AU 9 NOVEMBRE 2026

Deux conférences en cours de préparation

CONFÉRENCES sur le BOCAGE SAHÉLIEN

Des thématiques inspirantes autour de l'agroécologie, de la gestion durable et de la résilience des territoires.

Plus d'infos à venir bientôt!

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA TERRE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

En 2026, vous souhaitez soutenir l'Accir et apporter votre contribution par un don !

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez de 66% de déduction, dans la limite de 20% de revenu imposable

Nom/Société

Représenté par : Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville Tél.

Email

Quel que soit votre choix merci de nous faire parvenir ce bulletin d'adhésion par courrier ou par mail.

Don ponctuel

☐ Je verse une cotisation annuelle de **30 €** ☐ Je verse un don complémentaire annuel de : €

☐ Je fais un chèque à l'ordre de l'ACCIR ☐ Je fais un virement à l'ordre de l'ACCIR

Banque de l'ACCIR : CANORDEST - IBAN : FR76 1020 6000 8120 1159 3800 081 - BIC : AGRIFRPP 802

Don régulier

Montant du don : ☐ **20 €** ☐ **30 €** ☐ **50 €** ☐ €

Fréquence : ☐ **Trimestriel** ☐ **Semestriel** ☐ **Annuel**

☐ J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur mon compte ci-dessous, au plus tard le 8 du mois, en faveur de l'ACCIR. Vous pouvez interrompre votre prélèvement à tout moment sur simple demande par mail, téléphone ou courrier.

Nom de l'établissement bancaire :

Désignation du compte à débiter : IBAN : BIC :

Association bénéficiaire :

Association Champenoise de Coopération Inter Régionale (ACCIR)

Complexe Agricole du Mont Bernard-Route de Suippes 51000 CHALONS en CHAMPAGNE

Numéro ICS : FR61ZZZ538232

Je retourne le présent coupon accompagné d'un relevé d'identité bancaire (IBAN)